

SERVTEC RDC RECRUTE POUR UN DE SES CLIENTS « EXPERTISE FRANCE »

Poste : EXPERT.E ENVIRONNEMENTALISTE – SPECIALISTE ENVIRONNEMENT ET SOCIAL (E&S)

Référence : SERV.RDC_Expert_Env_030.03.2025

Postuler sur : <https://recrutement.servtec-rdc.com>

Intitulé du poste : EXPERT.E ENVIRONNEMENTALISTE – SPECIALISTE ENVIRONNEMENT ET SOCIAL (E&S)

Projet : Initiative « Ville Durable »

Domaine : Développement urbain et le Développement Communautaire

Pays de la mission : RDC / Boma

Type de contrat : CDD

Durée : 12 mois renouvelables sur une période de 4 ans

Date de prise de fonction souhaitée : mai 2025

Date limite de dépôt de candidature : 24 Mars 2025 à 17h00 (heure de Kinshasa)

Langue de travail : Français

I. PRESENTATION DU CLIENT

Expertise France

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence Française de Développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Elle intervient dans des domaines clés du développement comme la Gouvernance, la Santé, l'Éducation, l'Environnement, la Sécurité, et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD).

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, mobilise de l'expertise technique et joue un rôle d'ensemblier de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés.

Expertise France en RDC

La République démocratique du Congo (RDC) est un pays prioritaire pour l'agence en Afrique centrale et la présence EF s'est renforcée depuis 2022 avec un portefeuille important dans les domaines de la santé, la sécurité, l'entrepreneuriat, l'enseignement supérieur, le sport et la culture, la biodiversité, ainsi que le développement urbain et le développement communautaire.

Ce qui a permis l'implantation d'un bureau et d'une Unité Support Projet à Kinshasa, la nomination d'une Directrice Pays basée à Kinshasa pour faciliter les échanges avec les partenaires, et l'ouverture de deux bureaux projets à Bukavu et à Goma.

II. DESCRIPTION DU CONTEXTE DE L'INITIATIVE « VILLE DURABLE »

1. Contexte général

Le déclin des activités portuaires entamé dans les années 2010 avec l'ouverture de nouveaux ports (à Matadi et bientôt à Banana) a progressivement conduit à la fermeture des entreprises les plus pourvoyeuses d'emplois à Boma (brasserie, logistique, alimentation, pétrole, aéroport) et au déclin des services de base (écoles, centres de santé, marchés, distribution d'eau potable, distribution d'électricité), de loisirs (complexe sportif) et culturels (Boma est la première capitale du pays et dispose de beaucoup de sites touristiques). Boma est aussi très exposée aux effets du changement climatique du fait de l'augmentation du niveau de la mer, de l'augmentation des inondations de la rivière Kalamu qui la traverse (liées à l'érosion des flancs de collines) et de l'augmentation des jours de fortes chaleurs. Pour faire face à cette situation, la République Démocratique du Congo (RDC) a sollicité un financement de l'AFD pour identifier puis déployer à Boma une initiative pilote de développement urbain durable et résilient aux effets du changement climatique qui pourrait être répliquée à d'autres villes intermédiaires dans une situation similaire.

L'initiative pilote identifiée vise à améliorer la résilience de Boma aux effets du changement climatique (lutter contre l'érosion et adapter les équipements de proximité), à améliorer les conditions de vie de ses habitants (en particulier les femmes et les jeunes) via la réhabilitation d'infrastructures de bases (voirie, eau potable, électricité) et à améliorer la gouvernance urbaine.

2. Contexte du programme

2.1. L'initiative projet

L'enjeu de cette initiative est de redynamiser et favoriser l'attractivité de Boma, et de déployer une démarche pilote intégrée de ville durable et résiliente qui soit répliquable dans d'autres villes de la RDC.

Les objectifs de l'initiative d'un montant prévisionnel de 50M€ dont 10M€ en subvention et 40M€ sous forme de prêt souverain concessionnel sont les suivants :

Objectif 1 : Adapter Boma au changement climatique :

- Lutter contre l'érosion en réalisant des travaux urgents de curages, de végétalisation et de nivellement, principalement en HIMO ;
- Adapter les équipements socio-culturels et administratifs au changement climatique, dont un complexe sportif, des places publiques, des écoles et des centres de santé.

Objectif 2 : renforcer l'attractivité de Boma :

- Réhabiliter les infrastructures de base (voirie, électricité, eau potable) pour renforcer l'équité d'accès aux services essentiels ;
- Encourager les opportunités économiques et la cohésion sociale avec notamment la réhabilitation de sites touristiques, de la maison des jeunes et de la maison des femmes ;
- Intégrer Boma dans le développement de la Province et définissant un Plan d'Aménagement du Territoire.

Objectif 3 : renforcer les capacités techniques des autorités nationales et locales afin de réaliser cette initiative :

- Assurer une bonne gestion et une exécution efficiente des activités prévues notamment avec l'appui technique d'Expertise France ;
- Renforcer les capacités techniques des bénéficiaires pour garantir la pérennité et la durabilité des ouvrages réalisés.

2.2. Mode opératoire du projet

Le mode opératoire suivant en ce qui concerne ce projet :

- La convention de financement sur le prêt de 40 Millions d'euros sera signée entre l'AFD et le ministère des Finances ;
- La maîtrise d'ouvrage du projet sur le prêt sera assurée par le ministère de l'Aménagement du Territoire (représenté par l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire (ANAT)). L'ANAT pilotera l'ensemble du programme ;
- La maîtrise d'ouvrage du projet sur le prêt et sur une potentielle subvention complémentaire sera déléguée par l'ANAT à une unité de gestion de projet (UGP). L'UGP disposera d'une autonomie de gestion administrative et financière en étant responsable devant le ministère des Finances de l'utilisation des fonds. Elle assurera les responsabilités de gestion fiduciaire et opérationnelle notamment la planification, la gestion administrative et financière, la mise en œuvre et la supervision technique des partenaires de mise en œuvre (y compris les passations de marchés, l'audit, la gestion des savoirs et de production des connaissances et le système de suivi et évaluation) ;
- La Maîtrise d'Ouvrage d'une subvention parallèle sera confiée à Expertise France, filiale de l'AFD. La subvention financera l'assistance technique d'Expertise France, la réalisation des certains travaux de réhabilitations/constructions prioritaires et la passation de marché d'études de planifications prioritaires (schéma d'assainissement et de gestion des déchets, plan d'urbanisme de la ville et plan d'aménagement provincial) ;
- Un comité de pilotage de l'initiative (autant sur le prêt que sur les subventions) réunira des membres et des invités parmi lesquels : (i) le ministère de l'Aménagement du Territoire (président), les autres ministères (finance, décentralisation, hydraulique, etc), les régions (voirie, eau), la SNEL, la Province et les Mairies...

III. MISSIONS

Expertise France recherche un (e) **Expert(e) Environnementaliste** à plein temps, qui sera basé (e) à Boma au sein du bureau de l'équipe projet EF. Expertise France recherche un profil capable de sensibiliser aux enjeux et de contrôler le respect des engagements environnementaux (PEES et CGES notamment).

Sous la responsabilité hiérarchique du Chef de projet « Ville Durable », l'Expert (e) Environnementaliste sera chargé(e) du suivi du cadre global environnemental et social, de l'application du PEES et de la supervision des études d'impact environnemental et social prévues dans le cadre du projet.

Il/elle assurera notamment les tâches suivantes :

1. **Évaluation et expertise environnementale**

- Piloter les études d'impact environnemental et social du projet ;
- Coordonner les activités liées à l'environnement et au social entre les différents acteurs et partenaires de mise en œuvre du projet ;
- Aider à l'obtention diligente des avis de conformité environnementale de l'administration compétente (permis environnemental et quitus environnemental) ;
- Préconiser des mesures opérationnelles de renforcement de l'expertise environnementale et sociale de l'Equipe projet et de toute autre structure concernée ;
- Élaborer des indicateurs de suivi environnemental et social pertinents ;
- Conseiller sur le matériel pédagogique et la conduite technique des éventuels ateliers de formation sur les questions environnementales et sociales ;

2. Conception et planification durable

- Contribuer à la définition des objectifs environnementaux et sociaux du projet
- Participer aux réunions de conception avec les architectes et urbanistes pour intégrer les enjeux E&S ;
- Proposer des solutions innovantes en matière d'économie circulaire, de nature en ville et d'écologie urbaine
- Appuyer l'identification et participer au recrutement (rédaction cahier des charges, analyse des offres, sélection, suivi) des bureaux d'études pour la préparation des études impacts environnementaux et sociaux et/ou des PAR des sous projets ;
- S'assurer que les tableaux de devis quantitatif estimatif des DAO (Dossiers d'Appel d'Offres) comportent les lignes pour les activités environnementales adéquates et/ou indiquer, le cas échéant, les clauses environnementales et sociales dans les documents d'appel d'offre et les contrats des sous-projets ;

3. Suivi et mise en œuvre

- Élaborer et mettre en œuvre une charte chantier à faible impact environnemental ;
- Suivre la mise en œuvre des mesures environnementales durant la phase chantier ;
- Réaliser des audits environnementaux réguliers ;
- Assurer la veille réglementaire environnementale ;
- Coordonner les relations avec les autorités environnementales ;
- Assurer la diffusion adéquate des documents de sauvegarde environnemental et social (EIES, PGES) aux auteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet dès son démarrage
- Suivre et contribuer à la mise en œuvre globale des documents de sauvegarde environnementale et sociale publiés (suivi du PGES) ;
- Analyser et donner un avis sur les TDR, les rapports d'activités et tout document comprenant des mesures environnementales et sociales du programme ;
- Elaborer et suivre la mise en œuvre du/des Plans d'Engagement Environnemental et Social (PEES) formalisant les engagements pris envers l'AFD en matière environnementale et sociale ;
- Appuyer la mise en place et le suivi du mécanisme de gestion des plaintes ;
- Aider à l'intégration de la mise en œuvre des activités environnementales et sociales dans les calendriers globaux d'exécution des sous projets et activités concernées ;
- Veiller à la mise en œuvre et au suivi des recommandations des partenaires (comité de pilotage, PTF, etc.) relatives aux questions environnementales et sociales ;
- Produire des rapports sur le suivi environnemental et social (niveau d'exécution, contraintes, suggestions de solutions). Ces rapports serviront à alimenter les rapports de suivi du projet du programme à destination du bailleur ;
- Veiller à éviter les déplacements de population ou d'activités économiques autant que possible et, en cas de déplacements nécessaires, assurer que les sites d'implantation traduisent un choix participatif, et qu'un plan de relocalisation est réalisé ;
- Appuyer la supervision des processus de recensement des personnes à déplacer, le cas échéant ;
- Réaliser des visites de terrain et participer à des consultations avec des personnes affectées par le projet lors de processus de déplacements de populations et autres contextes appelant un processus de consultation publique liée au projet ;

4. Concertation et sensibilisation

- Accompagner les démarches de concertation sur les aspects environnementaux et sociaux
- Sensibiliser les parties prenantes aux enjeux environnementaux du projet

- Former les équipes internes aux bonnes pratiques environnementales
- Valoriser les initiatives environnementales auprès des partenaires et du public

III. COMPETENCES ET CONNAISSANCES

- Formation supérieure (Bac 5 minimum) en environnement, développement durable, écologie appliquée ou ingénierie environnementale ;
- Expérience avérée d'au moins 5 ans dans la réalisation, la mise en œuvre ou le suivi d'évaluations environnementales et sociales (EIES, PGES, audit environnemental) de projets ;
- Expérience dans le suivi du PEES et des PGES ;
- Connaissance des spécificités en amour de l'urbanisme durable et de la transition écologique
- Expérience en conduite de projets complexes en référence à une diversité d'acteurs ;
- Maîtrise des outils informatiques spécifiques (SIG, logiciels d'ACV, outils de modélisation

Savoir-faire

- Maîtrise des outils et méthodologies d'évaluation environnementale ;
- Connaissances approfondies en écologie urbaine, gestion des ressources et énergies renouvelables ;
- Expertise en matière de réglementation environnementale appliquée à l'urbanisme ;
- Maîtrise des certifications environnementales des projets urbains ;
- Capacité à élaborer des techniques de préconisation ;
- Expertise des différentes réglementations applicables dans le pays d'intervention aux opérations, chantiers et travaux (construction et urbanisme, environnement, accessibilité, sécurité...) ;
- Expertise dans les réglementations applicables (celles de la RDC et celles de la Banque Mondiale) en matière d'impact environnemental et social ;
- Expertise de l'ingénierie et des méthodes de conduite de projet ;
- Capacité à réaliser ou analyser des études techniques et économiques pré-opérationnelles et opérationnelles ;
- Capacité à constituer des dossiers techniques sur les études à réaliser ;
- Capacité à élaborer des cahiers des charges et des dossiers de consultation des entreprises, à évaluer les offres sur des études ;
- Qualités relationnelles à interagir à tous les niveaux hiérarchiques, aptitude au dialogue avec des partenaires de haut-niveau ;
- Excellente maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral et excellentes capacités rédactionnelles (rapports, notes de synthèse, stratégies, etc.) ;
- Forte capacité de travail et d'autonomie, flexibilité, réactivité ;
- Connaissance du contexte congolais exigé ;
- Parfaite maîtrise des outils bureautiques ;
- Connaissance du Cadre Environnemental et Social de l'AFD :

Savoir-être

- Forte sensibilité environnementale et éthique professionnelle ;
- Capacité à dialoguer avec les acteurs parties prenantes du projets (collectivités, associations, entreprises) ;
- Rigueur scientifique et critique d'esprit ;
- Pédagogie et capacité à vulgariser des concepts techniques ;
- Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire ;
- Capacité d'écoute active
- Force de propositions
- Disponibilité et sens du service

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Seuls les candidat(e)s sélectionné(e)s seront contacté(e)s.

Le dossier sera composé uniquement de :

- Un Curriculum Vitae détaillé en français (comprenant seulement des éléments liés au poste) ;
- Une lettre de motivation en français ;
- 3 contacts de personnes de références, impérativement des employeurs précédents et/ou Supérieurs hiérarchiques (numéros de téléphone professionnels et adresses emails professionnelles).